

Bibliothèque numérique

medic @

**Copie d'un brevet de permission au
sieur Cordier, de distribuer au public
ses peaux divines (5 fév. 1727)**

1727.

Cote : BIU Santé Pharmacie : Dossier 319-B78

5 fevrier 1727

Brevet de permission au sieur Cordier de distribuer
au public ses peaux divines



Aujourd'hui 5 fevrier 1727, le Roy étant à Marly, le sieur
Cordier a tres humblement fait représenter à sa Majesté
qu'il a le secret d'un topique résolutif dit peau divine
propre à toutes sortes de tumeurs et de rhumatismes
et les certificats des sieurs Dodart et Marechal, premiers
médecin et chirurgien du roy des effets dedites peaux,
sa Majesté voulant en tout favoriser ce qui peut
contribuer à l'utilité publique, a permis et permet
audit sieur Cordier de composer, vendre et débiter à
Paris et dans toutes les villes du royaume pendant
le tems de dix ans le topique résolutif dit peau
divine et à cet effet de mettre sur sa porte une
adresse pour que le public puisse profiter de ladite
permission, sans neantmoins que ledit Cordier
puisse sous ce prétexte, composer, vendre ou débiter
aucun autre remède sous telle peine qu'il appar-
tiendra.

Arch. Nat., O' 71 fol. 46 r°